Image not found or type unknown

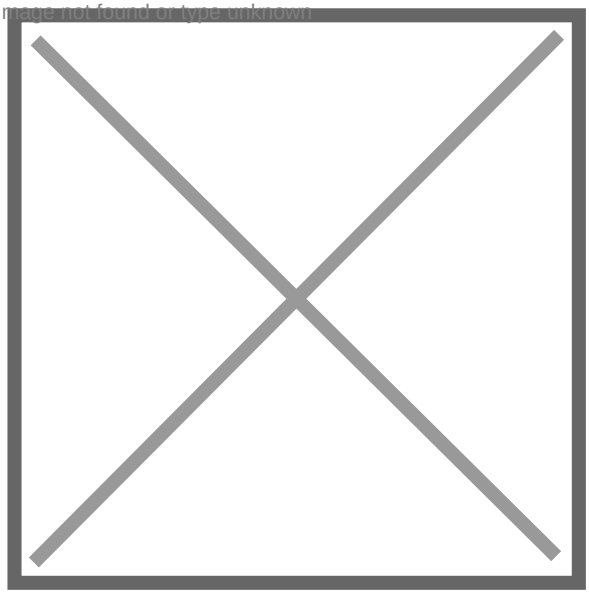

Dossier surendettement (information)

Par **max52**, le **28/10/2008** à **11:53**

J4AVAIS DEPOSE UN DOSSIER de surendettement a la bdf .celui ci a ete juge irrecevable.j'ai formule un recours aupres du tribunal d'instance.j'ai eu la decision le 21oct .le tribunal m'accorde la recevabilite de mon dossier.celui va donc repasser devant la bdf qui va instaurer un plan avec mes creanciers.ma question est: si un ou plusieurs creanciers s'opposent aux modalites de ce plan que ce passe t'il? dois je commencer a payer mes creanciers en fonction de la somme que j'accorde a mes creances ? la duree du plan est elle de 10ans? merci a vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés